



Bordeaux, le 07 janvier 2022

## Cinquième circulaire : inscription au congrès

Chères et chers collègues,

Les inscriptions pour le futur congrès d'épigraphie sont désormais ouvertes sur le site du congrès.

### Modalités d'inscription au congrès

L'inscription se fait exclusivement en ligne sur le site du congrès :

<https://ciegl2022.sciencesconf.org/registration?forward-action=index&forward-controller=registration&lang=fr>

Sur cette page, il vous faudra créer un compte spécifique pour pouvoir vous inscrire.

Nous rappelons ici que seules les personnes inscrites pourront participer au congrès et recevoir la documentation disponible.

La majeure partie de notre budget provient du versement des droits d'inscriptions, dont les personnes présentant une communication ne sont pas exonérées, comme pour tous les congrès précédents. **Les inscriptions et le versement des droits afférents se font directement sur le site du congrès.**

### Tarifs

Cependant, les tarifs sont différents selon les statuts, et la date à laquelle vous vous inscrivez et acquitterez vos droits : un tarif réduit s'appliquera jusqu'au **31 mars 2022** (voir le tableau ci-après).



Par ailleurs, les membres de l'AIEGL bénéficieront d'un tarif préférentiel : les membres de l'AIEGL à jour de leur cotisation (25€ par an) au moment de leur inscription au Congrès bénéficieront d'une réduction de 30€ sur ces frais.

## Événements

Le congrès comportera deux **réceptions**, la première le lundi 29/08, l'autre le mardi 30/08 : aucun frais supplémentaire n'est exigé pour y participer, mais nous vous demandons de vous y inscrire explicitement, afin que nous puissions évaluer le nombre de convives et en établir une liste. **Seules les personnes qui s'y sont inscrites pourront prendre part à ces réceptions.**

L'après-midi du mercredi 31/08 sera proposée une **excursion** à Périgueux, avec une visite guidée de la ville romaine et du Musée Vesunna, suivi d'un buffet dînatoire. Pour cette excursion, l'inscription est également obligatoire et chaque participant doit en outre s'acquitter de **40 €** de frais.

Pour ces événements, les inscriptions pourront être effectuées jusqu'au **1<sup>er</sup> juin 2022**.

## Voyage et hébergement

Frais de transport et d'hébergement seront **à votre charge**.

Il ne nous a malheureusement pas été possible de centraliser des possibilités d'hébergement sur le site du congrès, ni de proposer des tarifs préférentiels. Nous placerons quelques conseils sur le site, mais nous vous invitons à ne pas tarder à effectuer des réservations d'hôtel et de billets de transport : Bordeaux est une ville très touristique, surtout en cette période de l'année.

Vous trouverez sur le site un **plan** de situation des bâtiments où se tiendra le congrès, en centre-ville : il pourra vous aider à chercher un hébergement. L'accès depuis la gare est relativement facile (environ une demi-heure) et nous ne pouvons que vous encourager, lorsque c'est possible, à prendre le train, moyen de transport plus commode et plus écologique. Bordeaux est à deux heures de train de Paris (comme de Toulouse).



Nous vous rappelons enfin que vous pouvez vous abonner à la liste de diffusion du congrès :

[https://groupes.renater.fr/sympa/subscribe/ciegl2022diffusion?previous\\_action=info](https://groupes.renater.fr/sympa/subscribe/ciegl2022diffusion?previous_action=info)

En attendant de pouvoir accueillir au Congrès de Bordeaux, nous vous présentons nos meilleurs vœux pour 2022. Nous vous prions enfin d'agréer, chères et chers collègues, nos salutations distinguées.

Au nom du comité d'organisation du CIEGL 2022,

Pierre Fröhlich

Président du Comité d'Organisation

Milagros Navarro Caballero

Vice-présidente du Comité d'organisation



## CIEGL 2022. Tableau des frais d'inscriptions

| Catégorie                                                                         | Inscriptions jusqu'au 31 mars 2022 | Inscriptions après le 1 <sup>er</sup> avril 2022 |
|-----------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------|--------------------------------------------------|
| Standard                                                                          | 110 €                              | 150 €                                            |
| Membre AIEGL*                                                                     | 80 €                               | 120 €                                            |
| Étudiants ; doctorants                                                            | 70 €                               | 100 €                                            |
| Membre AIEGL*                                                                     | 40 €                               | 70 €                                             |
| Personne accompagnante                                                            | 50 €                               | 50 €                                             |
| Conférenciers (3 conférences magistrales) ; responsables de section et de session | Pas de frais                       | Pas de frais                                     |
| Excursion à Périgueux (mercredi 1 <sup>er</sup> septembre 2022)**                 | 40 €                               | 40 €                                             |

\*Pour pouvoir bénéficier du tarif préférentiel, les membres de l'AIEGL devront s'être acquittés de leur cotisation annuelle AIEGL pour l'année 2022 au 31 mars 2022 (pour les inscriptions réglées avant le 1<sup>er</sup> avril 2022) ou au 22 août 2022 (pour les inscriptions réglées après le 1<sup>er</sup> avril 2022).

Pour les modalités d'adhésion à l'AIEGL et de versement de la cotisation annuelle, voir <https://www.aiegl.org/how-to-join.html>

\*\*Cette contribution permet de financer la totalité de l'excursion : aller-et-retour en car, panier-repas pour le midi, dîner périgourdin le soir, visite guidée du Musée Vesunna et de Périgueux. Seules les personnes ayant acquitté cette contribution pourront y participer. L'inscription est obligatoire même si vous êtes exonéré de droits d'inscription